



Appel à projet

110 KM DE HAIES

Plantation et intégration paysagère
des exploitations agricoles



Vous souhaitez embellir les abords de votre exploitation agricole ?

Vous souhaitez mettre en place un aménagement en faveur de la biodiversité ?

Vous désirez garantir la bonne intégration paysagère de vos installations ?

Vous êtes intéressés par la plantation de haies, d'arbres ou de fruitiers ?

Cet appel à projet vous concerne !

Contexte

Cet appel à projet vise à soutenir des propriétaires et gestionnaires agricoles dans leurs projets de plantation, en offrant un accompagnement personnalisé. Ces aménagements sont l'occasion d'intégrer le bâti dans le paysage, de le protéger des intempéries, de recréer un maillage écologique favorable à la biodiversité ou encore de créer des zones refuges pour le bétail.

Un accompagnement personnalisé

Les candidats sélectionnés bénéficieront d'un encadrement technique et administratif de leur projet de plantation, de sa conception jusqu'à la concrétisation : visite de terrain, élaboration de plans, conseils techniques, rédaction du dossier de demande de subvention, suivi du chantier de plantation.

Quels seront les candidats sélectionnés ?

Trois lauréats par province, soit l'accompagnement de **15 projets au total**.

L'accompagnement inclus :

- **Un appui technique et administratif personnalisé ;**
- **Le suivi du chantier de plantation ;**
- **Un financement partiel via la subvention à la plantation de la Région wallonne** (max. 80 % de la facture si les travaux sont réalisés par entreprise) ;
- **Une visibilité** via un site internet ou une page Facebook (facultatif), des newsletters, un retour dans la presse (si souhaité), etc.

Porteurs de projet et conditions de participation

Cet appel à projet est ouvert à toutes les agricultrices et tous les agriculteurs disposant d'un numéro de producteur et dont l'exploitation se situe en Wallonie.

Quand se fera la sélection ?

La sélection des projets se fera sur base d'un jury multidisciplinaire organisé fin août 2018 de manière à communiquer les résultats le **15 septembre 2018** au plus tard et commencer l'accompagnement dès octobre 2018. Les lauréats seront avertis personnellement à l'adresse communiquée lors de l'inscription.

Qui sera dans le jury ?

Le jury sera composé de représentants de l'administration, du milieu agricole et associatif ayant une expertise scientifique et/ou technique dans les matières concernées par l'appel à projet.

Eligibilité du projet et critères de sélection

Cet appel à projet vise à soutenir des projets de plantation qui apportent plus de nature et de biodiversité au sein des exploitations :

- Les espaces concernés doivent être disponibles et accessibles pour la réalisation du projet à partir de septembre 2018 ;
- Le dossier de candidature devra être rempli et renvoyé pour le 15 août 2018 au plus tard.
- Les projets de plantation doivent s'accorder aux conditions d'obtention de la subvention à la plantation de la région wallonne (AGW du 08 octobre 2016) : <http://biodiversite.wallonie.be> (rubrique « Agir », onglet « Subvention »).

Le jury sélectionnera les 15 projets sur base des 4 critères de sélection suivants :

Biodiversité et plus-value écologique : le projet permet-il d'augmenter la présence de nature et de biodiversité sur l'exploitation ?	5 points
Intégration paysagère	5 points
Pertinence du projet : le projet est-il réfléchi au niveau de l'exploitation dans sa globalité et de l'environnement direct de celle-ci ?	5 points
Pérennité : le projet aura-t-il la capacité d'être maintenu et amélioré au cours des années ?	5 points
Total	/20 points

Le jury portera également une attention aux points suivants :

- L'originalité et l'innovation pour chacun des critères de sélection ;
- L'intégration du projet dans le réseau écologique local.

Inscription

L'inscription se fait via :

- Email adressé à Louise Bouland : lbouland@natagriwal.be
- Courrier postal à l'adresse suivante :
Natagriwal asbl, Croix du Sud n°2, bte L7.05.27, B-1348 Louvain la Neuve

Echéances

- 15 août 2018 : Clôture de l'appel à projet ;
- 31 août 2018 : Délibération du jury ;
- 05 septembre 2018 : Annonce des résultats et début de la réalisation des projets ;
- 25 novembre 2018 : Promotion lors de la Journée de l'arbre.

Informations complémentaires

S'adresser directement à Louise Bouland : lbouland@natagriwal.be ou 0493/331589



Dossier de candidature

Appel à projet :

Plantation et intégration des exploitations agricoles

Intitulé du projet :

.....
.....

Descriptif du projet

Présentation succincte du projet – Objectif / Finalité :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Estimation :

Nombre de mètres linéaires de haies :

Nombre d'arbres isolés ou d'alignement :

Nombre d'arbres fruitiers :

Identification du demandeur

Nom :

Prénom :

Numéro de producteur :

Adresse :

.....

Code postal : Commune :

Téléphone : Portable :

Mail :

Identification du propriétaire des terres (si différent du demandeur)

Nom :

Prénom :

Code postal :Commune

Téléphone : Portable :

Mail :

Localisation du projet

Adresse/Lieu-dit (si différent de l'adresse du demandeur) :

.....

.....

Code postal : Commune :

Pièces à joindre :

- Un plan cadastral avec identification/localisation des aménagements prévus.
- Photos des lieux

Engagement

- Je m'engage à maintenir les plantations prévues durant au moins 30 ans.
- Je m'engage à entretenir les plantations en bon père de famille dans le but de pérenniser les aménagements réalisés et d'atteindre les objectifs mentionnés plus haut.

Date et Signature